

Demande de dérogation sécheresse, à l'application de la rétropolation des SPL

à envoyer par mail à ddtm-dossierpac66@pyrenees-orientales.gouv.fr

Monsieur le Chef du Service Economie Agricole (SEA),

Je suis éleveur et j'exploite des Surfaces Pastorales Ligneuses que j'ai déclarées pour la campagne 2023. La réforme de l'éligibilité des SPL impacte mon exploitation.

Pour limiter l'effet de la rétropolation, je devrais augmenter mon cheptel. La sécheresse en 2023 ne me le permet pas, aussi je demande une dérogation d'application de la réforme des SPL sur mon exploitation et sur mon estive.

Veillez recevoir, Monsieur le Chef du Service Economie Agricole (SEA), mes salutations distinguées.

Nom :

Prénom :

Raison sociale ou GP :

Commune :

Pacage :